

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2018

REUNION DES 29 ET 30 NOVEMBRE 2018

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**PROJETS INNOVANTS D'ACTION SOCIALE EN PLAINE
ORIENTALE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Dans le cadre d'une mise en œuvre de projets territorialisés d'action sociale de proximité, l'opportunité a été donnée aux unités territoriales d'interventions sociales (UTIS) de développer des actions personnalisées et adaptées aux problématiques de leurs territoires.

L'UTIS de la Plaine Orientale est la première unité territoriale à tenter de répondre sur une approche nouvelle du lien entre les intervenants sociaux, et les usagers. Ce service social de polyvalence accompagne des usagers « accidentés de la vie » pour de trop nombreuses raisons : chômage, divorce, rupture familiale, santé déficiente... Ces situations négatives, souvent complémentaires, débouchent sur une déstructuration globale du système social et des individus qui s'y agrègent : il faut penser et agir différemment en n'hésitant pas à renverser cette approche et ce système fermé.

Deux projets d'intérêt collectif, se sont construits sur cette stratégie. Cela a exigé de chacun, à tous niveaux d'intervention ou de responsabilité, une révolution professionnelle qui s'est bâtie sur une révision des concepts et des usages, sur une refondation des approches, sur une mise à plat des méthodes et des outils.

PROJET 1 - « Saveurs et économies par le biais d'ateliers cuisine » :

Il s'agit de constituer des groupes de 5 personnes, à raison de 4 séances par mois et d'une durée hebdomadaire de 2h30, alternativement sur les sites de MURIANI et A GHISUNACCIA. Ces groupes réuniront des usagers et seront animés par le personnel de l'UTIS de MURIANI.

Dans un premier temps, cette action sera menée à titre expérimental sur une durée d'environ 3 mois.

Le principe est d'accompagner un public, qui n'a plus les bons comportements alimentaires et qui se réfugie facilement dans la mal-bouffe, afin de lui apprendre :

- à repérer et acheter les bons produits, les légumes et fruits de saison en privilégiant les circuits courts,
- à les cuisiner, en quantité (familles nombreuses) et à moindre coût, dans les locaux de l'UTIS pouvant être aménagés pour l'occasion.

Pour mener à bien cette animation, il conviendra :

- si besoin était, de s'assurer des conseils d'un(e) diététicien(ne) ou d'un(e) nutritionniste,

- de s'équiper de petits matériels de cuisine (cocottes, casseroles, ustensiles, etc).
- de prévoir environ 150 € de produits alimentaires par atelier. Pour l'heure, les courses à faire avec les usagers de chaque groupe s'effectueront la veille de la tenue des ateliers, dans des grandes surfaces situées à proximité de A GHISUNACCIA et MURIANI sur la base d'un cahier des charges à établir et prévoyant une garantie de qualité et de fraîcheur.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur les enveloppes prévues à cet effet au programme 5111/ chapitre 934/ fonction 420/ compte 60632 - enveloppe 30262 (15 000 €) et 5111/ chapitre 934/ fonction 420/ compte 611 - enveloppe 30263 (15 000 €).

Le coût global de l'action conduite en expérimentation sur environ 3 mois ne dépasserait pas 6 000 €. Si les résultats sont probants et si l'opération doit être prolongée et étendue, afin de permettre un choix plus adapté que les supermarchés, le financement par le biais d'une régie sera étudié.

Pour la réalisation de cette expérimentation, il convient d'autoriser Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse à signer tout document permettant l'effectivité de l'opération.

PROJET 2 - « Lutte anti-gaspi avec des paniers de fruits et légumes » ou « goffi mà cusì boni » :

L'objectif de ce second projet est la création d'un lien entre les agriculteurs et les personnes âgées avec de faibles revenus.

En effet, la Plaine orientale connaît d'importantes plantations fruitières (vignes, pommes, clémentines, oranges, pomelos, kiwis, abricots, pêches, prunes, melons...) et un maraîchage de qualité (courgettes, aubergines, blettes, oignons, tomates, carottes, salades...).

Or, les publics de la région nécessitant un suivi social sont confrontés au quotidien à un problème d'accès à une nourriture saine et variée.

En parallèle, le respect de normes draconiennes de commercialisation impose que les fruits et légumes ne répondant pas à ces normes « esthétiques » ne soient pas mis à la vente.

Les productions « moches » (« goffi » en langue corse) ne répondant pas aux standards de la commercialisation, en accord avec les coopératives agricoles et les agriculteurs de la région, l'UTIS a conçu avec l'association familiale du Fium'Alto le projet de récupérer ces productions, afin d'en faire profiter gratuitement, sous forme de paniers, la population ciblée et parfaitement identifiée par l'UTISS à savoir personnes âgées isolées et à faibles revenus. La communauté de communes du Fiumorbu-Castellu met à disposition les cabas nécessaires qui seront remplis et livrés à domicile, d'où une alternance hebdomadaire nécessaire entre le site de A GHISUNACCIA et celui de MURIANI.

Pour mener à bien ce projet, des travailleurs sociaux et personnels administratifs mais aussi les partenaires de l'association familiale du Fium'Altu se sont mobilisés

au niveau de la conception et de la réalisation de l'opération qui prévoit, en outre, l'organisation d'après-midi récréatives, la découverte des exploitations au fil des saisons, la rencontre avec les agriculteurs partenaires... Mais aussi, et en fonction des besoins et des saisons, l'ajout de fruits et légumes complémentaires pour permettre un panier plus étoffé.

A cette fin, un projet de convention avec l'association familiale du Fium'Altu, versé en annexe, prévoit une contribution financière de l'ordre de 10 € par personne suivie hebdomadairement afin de défrayer l'association pour couvrir les frais des animations et du complément panier. Il convient d'autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse à le signer, ainsi que tout document permettant l'effectivité de l'opération.

Pour l'heure, une soixantaine d'opérations sont programmées portant le coût du projet à environ 6 000 € qui seront prélevés en tant que de besoin sur le programme 5111/ chapitre 934/ fonction 420/ compte 60632 - enveloppe 30262 (15 000 €) et chapitre 934/ fonction 420/ compte 611 - enveloppe 30263 (15 000 €).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.